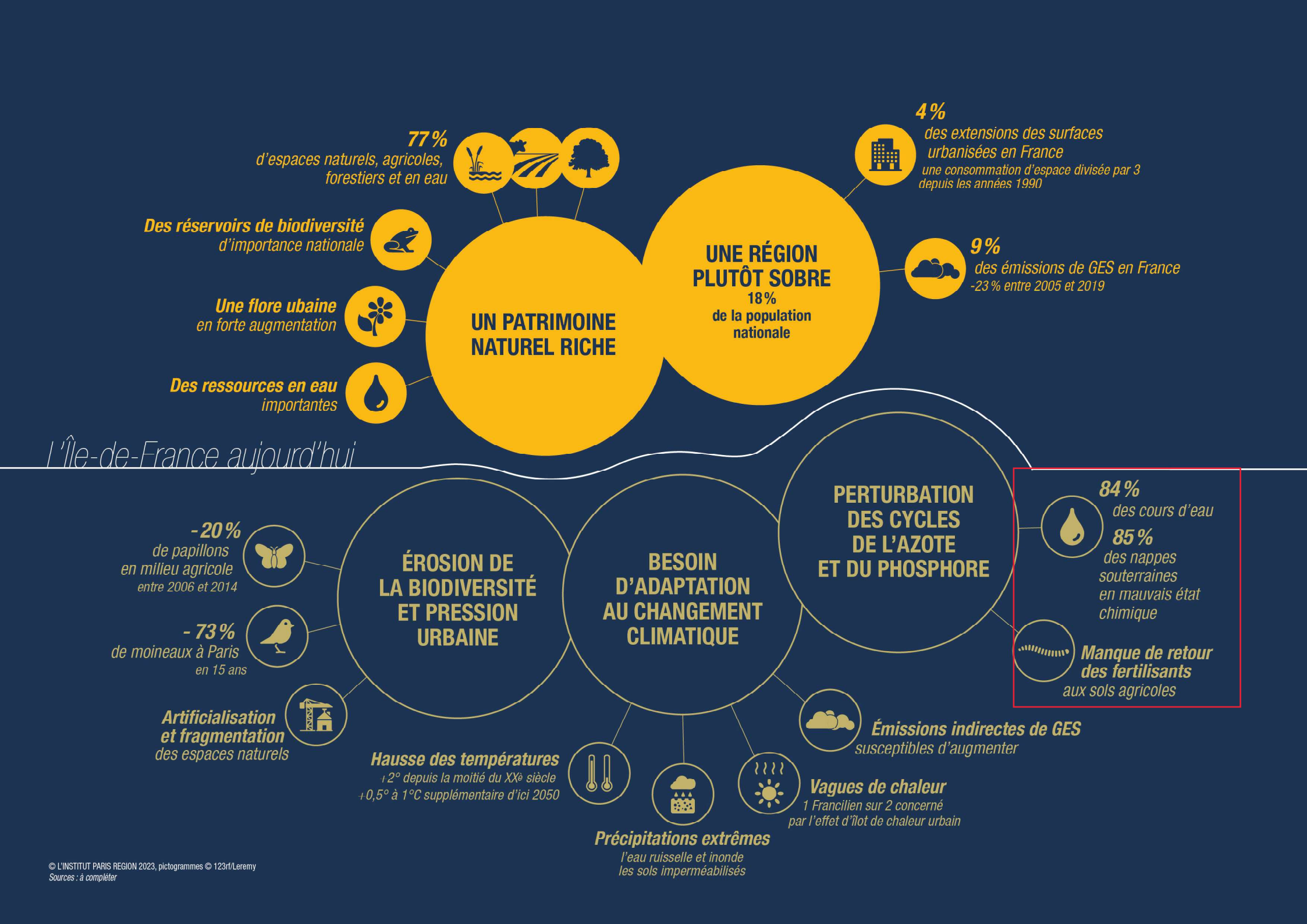

© L'INSTITUT PARIS REGION 2023, pictogrammes © 123rf/Leremy
Sources : à compléter

Commentaire BVVB :
Ces données sont très globales et pour se prononcer il faut avoir une idée de l'emploi des surfaces par territoire

le projet du Sdrif-e

1 UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ POUR LE MIEUX-ÊTRE DES FRANCILIENS

ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN
VERS LE "ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE" EN 2050

- **- 20 %** *de surfaces urbanisées par décennie*
- **482 kms** *de fronts verts fixent les limites intangibles de l'urbanisation*
- **11 %** *de la surface régionale couverte par des espaces ouverts strictement préservés de la pression urbaine*
- *Une région aux ¾ agricole, naturelle et boisée en 2040*
- **86** *connexions écologiques d'intérêt régional*

RENATURER LES ESPACES URBAINS

- **145** *projets d'espaces verts et espaces de loisirs d'interêt régional dans les zones carencées*
- *Un objectif de 30 % de pleine terre dans les communes les plus imperméabilisées*
- **927 kms** *de liaisons vertes*

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

- Anticiper *le risque de crues de large ampleur dans l'aménagement*
- Adapter *les tissus urbains aux canicules et aux risques d'inondations*
- Prévenir *les tensions sur la ressource en eau*

© L'INSTITUT PARIS REGION 2023, pictogrammes © 123rf/Leremy
Source : Sdrif-e

© L'INSTITUT PARIS REGION 2023, pictogrammes © 123rf/Leremy

Sources : à compléter

le projet du Sdrif-e

2 UNE GESTION STRATÉGIQUE DES RESSOURCES FRANCILIENNES : SOBRIÉTÉ, CIRCULARITÉ ET PROXIMITÉ

PROTÉGER
LES ESPACES RESSOURCES POUR PRODUIRE PLUS LOCAL

- **37 500 ha** *de terres agricoles strictement protégées dans les zones de forte pression urbaine*
- **48 000 ha** *de forêts strictement protégées dans les zones de forte pression urbaine*
- **15** *bassins d'exploitation de gisements stratégiques préservés*
- ***Une offre foncière*** *pour réimplanter des usines de transformation*
- ***Des accès*** *aux exploitations préservés*

RÉDUIRE
LA CONSOMMATION DES RESSOURCES

- ***Faire avec l'existant*** *optimisation de l'usage des bâtiments et espaces urbanisés, éco-conception des constructions*
- ***Préserver*** *les équipements de tri, de recyclage et de valorisation des déchets*
- **204** *sites logistiques multimodaux préservés pour décarboner les importations*

DÉVELOPPER
LES PROJETS DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- **1 357 ha** *réservés pour le développement des énergies renouvelables, pour l'économie circulaire et pour les services urbains*

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 © 123rf / leremy
Source : Sdrif-e

L'Île-de-France aujourd'hui

DES CADRES DE VIE DIVERSIFIÉS

25 %
des Franciliens vivent dans l'hypercentre de l'agglomération parisienne

9 %
des Franciliens vivent dans les petites villes et les espaces ruraux

¾ d'appartements, **¼** de maisons

UNE RÉGION DYNAMIQUE

12,3 M d'habitants
soit 18 % de la population française

39 %
de la population a moins de 30 ans

+ 56 000 habitants/an
grâce à l'excédent naturel le plus important de France métropolitaine

L'ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DE LA QUALITÉ DE VIE FRANCILIENNE

15 min à pied
temps maximal d'accès à l'ensemble des commerces de proximité pour 2 habitants/3 dans Paris et en petite couronne

99 % des Franciliens ont accès aux principaux services de la vie courante en -7 min en voiture

UNE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE DÉJÀ ENGAGÉE

87 %
des logements franciliens construits en renouvellement urbain 2011-2021

UNE CRISE DU LOGEMENT QUI S'AGGRAVE

4 408 €/mois
revenu médian des ménages accédant à la propriété - 2,2 x supérieur à celui de l'ensemble des ménages

1,7 M
de Franciliens en attente d'un logement social fin 2020

2,7 M
de Franciliens vivent dans un logement suroccupé

45 %
des résidences principales pouvant être interdites à la location d'ici 2034 (étiquette énergétique E, F ou G)

UNE ATTRACTIVITÉ À REFONDER

Un déficit migratoire
qui s'accroît 2013-2020

LA QUALITÉ DES ESPACES URBAINS EN QUESTION

76 %
des Franciliens vivent dans des communes carencées en espaces verts

9 %
de la mortalité est due aux particules fines

9 M d'habitants
exposés à un niveau excessif de bruit des transports

© L'INSTITUT PARIS REGION 2023, pictogrammes © 123rf/Leremy

Sources : à compléter

Commentaire BVVB
La justification des 70 000 logements par an nécessaires est obscure
La question est surtout quels logements, et où. Et faut-il accepter qu'emploi et population continuent à se concentrer en Ile de France ? C'est la limite de l'exercice régional.

Globalement la prise en compte de l'adaptation au changement climatique nous paraît insuffisante.

le projet du sdrif-e

3 VIVRE ET HABITER EN ÎLE-DE-FRANCE : DES CADRES DE VIE DÉSIRABLES ET DES PARCOURS DE VIE FACILITÉS

RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENT

+ 70 000 *nouveaux logements par an - objectif de la loi Grand Paris - dont les 2/3 abordables (locatifs sociaux, locatif intermédiaire, BRS, etc.)*

Optimiser le parc existant
rénovation thermique, parc inoccupé, conversion de bureaux, etc.

AMÉNAGER UNE RÉGION POLYCENTRIQUE

Renforcer *l'offre de logements, d'emplois, d'équipements, de services dans les polarités de l'ensemble de la région*

Favoriser *le rééquilibrage emploi/logement*

Revitaliser *les centres villes*

AMÉLIORER LES CADRES DE VIE

Garantir *à tous les Franciliens un socle régional d'aménités essentielles : logement ; accès aux équipements, commerces, services essentiels, gare ; espace de nature à moins de 10 minutes à pied de chez soi (parc, jardin public); qualité de l'air et niveau sonore conformes aux normes*

Préserver *la variété des paysages et du patrimoine bâti pour renforcer l'attractivité territoriale*

© L'INSTITUT PARIS REGION 2023, pictogrammes © 123rf/Leremy
Source : Sdrif-e

L'Île-de-France aujourd'hui

UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET INNOVANTE

+ 36 000 emplois/an
entre 2000 et 2020 soit 31 % des créations d'emplois nationales

6,7 M d'emplois
soit 23 % des emplois Français

1,3 M d'entreprises

726 Mds € de PIB
soit 31 % du PIB national

1ère région européenne
pour les dépenses de R&D

7 % de chômage

LES DEUX PILIERS DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE FRANCILIEN

Une économie mondialisée
600 000 emplois dépendent d'un groupe étranger, 85 Mds d'€ d'exportations en 2020

L'économie résidentielle
12,3 M d'habitants, une destination touristique de premier plan, une offre commerciale importante

UNE DIFFUSION INSUFFISANTE DE LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

68 % des emplois
75 % des créations
à Paris et en petite couronne
2000-2020

0,66 emploi
pour 1 actif résident en Seine-et-Marne

Éloignement
habitat/emploi

L'AUTONOMIE PRODUCTIVE À DÉVELOPPER

10 %
d'emplois productifs
industrie, agriculture, BTP

- 400 ha
de surfaces d'activité
dans le cœur de métropole
entre 2012 et 2021

UNE CONSOMMATION FONCIÈRE À RÉDUIRE

+ 250 ha
de grandes surfaces commerciales en 20 ans

10 %
part de la consommation régionale d'espaces liée à la logistique (en hausse)

© L'INSTITUT PARIS REGION 2023, pictogrammes © 123rf/Leremy

Sources : à compléter

Commentaire BVVB
Encore un fois les chiffres avancés sont trop globaux pour que nous soyons capable d'avoir un avis
Les orientations générales sont louables, et de toute façon en applcation de réglementations déjà décidées
L'application sur chaque territoire n'est pas claire

le projet du Sdrif-e

4 CONFORTER UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE ET SOUVERAINE, ENGAGÉE DANS LES GRANDES TRANSITIONS

RENFORCER LE POLYCENTRISME ÉCONOMIQUE

- ***Maintenir*** *l'activité productive et de distribution dans le cœur d'agglomération*
- ***Compléter*** *l'offre de bureaux dans les polarités économiques hors du cœur d'agglomération*
- ***14 525 ha*** *de sites d'activité d'intérêt régional à sanctuariser pour réindustrialiser*
- ***Redynamiser*** *les territoires ruraux et rurbains*
- ***Favoriser*** *le commerce de centre-ville sur l'ensemble du territoire*
- ***790 ha*** *de nouveaux secteurs de développement industriel d'intérêt régional prévus pour accueillir les filières stratégiques*

OPTIMISER LES SITES ÉCONOMIQUES EXISTANTS

- ***Requalifier, restructurer*** *qualité des espaces publics, accessibilité en transports en commun et modes actifs, espaces verts, etc.*
- ***Densifier*** *densité d'occupation, mutualisation des usages, parkings en sous-sol ou en étage plutôt qu'en surface*
- ***Développer*** *la production d'énergies renouvelables*

DÉCARBONER

- ***204*** *sites logistiques multimodaux préservés pour accélérer la décarbonation*

L'INSTITUT PARIS REGION 2023, pictogrammes © 123rf/Leremy
Source : Sdrif-e

L'Île-de-France aujourd'hui

40 %
des déplacements à pied :
la marche, premier mode de déplacement en IDF !

22 %
des déplacements en transports en commun
(contre 9% en France), en hausse

83 %
des Franciliens habitent
à moins de 2 km d'une gare

42 M
de déplacements quotidiens
tous modes confondus

118 kms
de lignes mises en service
entre 2013 et 2022 : métro, BHNS,
tramway, tram-train

DES RÉSEAUX DE TRANSPORTS ROUTIERS ET FERRÉS TRÈS DÉVELOPPÉS

DE FAIBLES ÉMISSIONS DE GES PAR HABITANT POUR LES TRANSPORTS

1,1 TeqCO2/ habitant
pour les transports
contre 2,1 en moyenne en France

DES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT PARFOIS DIFFICILES

390 kms
de bouchons à l'heure de pointe
sur le réseau routier les mardis et jeudis

7
lignes de RER et de Transilien n'atteignaient
pas les objectifs de ponctualité en 2021

1h30
temps de déplacement moyen en semaine en Île-de-France
contre 1h02 en France

57 %
des déplacements dépendent de l'automobile
en grande couronne (43 % des habitants)

DES EMISSIONS ET POLLUTIONS ENCORE TROP ÉLEVÉES

29 %
des émissions de GES
liées aux transports routiers

60 000
Franciliens potentiellement exposés
au dépassement de la valeur limite
annuelle en dioxyde d'azote (2021)

17
jours d'épisodes
de pollution en 2017

Bruit
à proximité des réseaux
et conséquences sur la santé

© L'INSTITUT PARIS REGION 2023, pictogrammes © 123rf/Leremy
Sources : à compléter

Commentaire BVVB
La Région mise sur les évolutions technologiques des véhicules à moteur au détriment du développement des réseaux férés
Les aménagements vélo et piéton sont insuffisants sur certains territoires
On en comprend pas non plus très bien ce qui est prévu pour rééquilibrer les zones d'emploi et faire en sorte que les franciliens aient moins de trajet à faire pour se rendreà leur travail.

Par ailleurs on ne voit nulle part la prise en compte de l'interdiction de vente des véhicules à moteur thermique à partir de 2035.

le projet du Sdrif-e

5 AMÉLIORER LA MOBILITÉ DES FRANCILIENS GRÂCE À DES MODES DE TRANSPORT ROBUSTES, DÉCARBONÉS ET DE PROXIMITÉ

RENFORCER UNE OFFRE DE TRANSPORT INTERMODALE ET POLYCENTRIQUE

- ***Fiabiliser*** *l'exploitation des réseaux de transport en commun*
- ***770 kms*** *de nouvelles lignes de transport collectif*
  - ***240 kms*** *de nouvelles lignes ferrées en travaux métro - dont GPE -, RER, tramway, tram-train*
- ***68*** *nouvelles gares du Grand Paris Express*
  - ***38*** *gares en interconnexion : des pôles d'échange d'envergure, de nouveaux quartiers de vie pour l'Île-de-France*
- ***90 %*** *des Franciliens à moins de 2 km d'une gare en 2035*
- ***Développer*** *la multimodalité routière : voies réservées, 17 lignes de BHNS en projet (50 kms)*
- ***Renforcer*** *les réseaux locaux des bassins de déplacement*

DÉCARBONER LES TRANSPORTS

- ***Accompagner*** *la transition énergétique des véhicules thermiques individuels ou collectifs (bornes de recharge, etc.)*
- ***Réduire*** *la dépendance et le recours à la voiture individuelle*
- ***Réduire*** *les nuisances, bruits et pollution de l'air*

ACCORDER UNE NOUVELLE PRIORITÉ AUX MOBILITÉS ACTIVES

- ***14 lignes 800 kms*** *d'itinéraires à vélo : phases 1 et 2 du projet régional "Vélo IDF"*
- ***Mieux partager*** *les espaces publics de voirie en plaçant les modes actifs, marche et vélo, en tête des priorités d'aménagement*

L'INSTITUT PARIS REGION 2023, pictogrammes © 123rf/Leremy
Source : Sdrif-e